

Infrastructures urbaines



Quelques nouveautés en infrastructures urbaines

CONNAISSEZ-VOUS TOUS LES DEVIS EN INFRASTRUCTURES URBAINES DU BUREAU DE NORMALISATION DU QUÉBEC?

Le secteur du génie civil et des infrastructures urbaines est régi par de nombreuses normes et une imposante réglementation afin d'assurer la sécurité des travailleurs et des usagers. Les ingénieurs de ces secteurs voient quant à eux à la qualité des travaux, choisissent de nouveaux matériaux et de nouvelles façons de faire, en plus de réaliser des études d'impact environnemental et d'assurer l'inspection de chantiers et le contrôle des travaux, le tout en respectant la réglementation et les exigences en vigueur.

Grâce aux normes du BNQ dans le domaine du génie civil et des infrastructures urbaines, les ingénieurs sont ainsi bien outillés pour assurer la qualité, la fiabilité et la sécurité de leurs travaux.

Infrastructures urbaines

Quelques nouveautés



BNQ, 2014/09/09 - © Tous droits réservés

Pour obtenir des conseils ou de l'information concernant les présentes normes et devis :

Paul Gardon, ing.
Coordonnateur - Élaboration de normes
333, rue Franquet, Québec (Québec) G1P 4C7
418 652-2238 / 800 386-5114, poste 2544

Benoit Houde, ing.
Responsable de programme
333, rue Franquet, Québec (Québec) G1P 4C7
418 652-2238 / 800 386-5114, poste 2668

BNQ 1809-400

TRAVAUX DE RÉHABILITATION SANS TRANCHÉE CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT

Si vous projetez de réhabiliter des conduites d'eau potable et d'égout par projection ou par chemisage, vous pouvez utiliser ce devis. Il contient tout ce qu'il faut pour vous assurer que les travaux seront bien encadrés et que la performance du produit sera adéquate. Le devis contient également certaines clauses administratives particulières applicables à la gestion des projets de réhabilitation sans tranchée.

BNQ 3680-125

INSPECTION TÉLÉVISÉE DES CONDUITES ET REGARDS D'ÉGOUT

Ce devis encadre les travaux de nettoyage et d'inspection par caméra des conduites et des regards d'égout. Les travaux d'inspection visés doivent être réalisés selon les exigences du programme CERIU/NASSCO (PACP).

BNQ 1809-350

TRAVAUX DE CONSTRUCTION — EXCAVATIONS PAR SAUTAGE PRÉVENTION DES INTOXICATIONS PAR MONOXYDE DE CARBONE

Lorsque vos travaux incluent de l'excavation par sautage, ce devis peut compléter vos clauses techniques générales. Il est spécialement consacré à la prévention des intoxications par monoxyde de carbone des personnes résidant à proximité des zones de sautage.



**Bureau de normalisation
du Québec**

333, rue Franquet, Québec (Québec) G1P 4C7
T 418 652-2238 / 1 800 386-5114

www.bnq.qc.ca